

## Formation PIDA

# ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL

## *Etude d'un cas pratique* selon le règlement d'arbitrage d'ICC

*Sous l'égide de l'Institut du droit des affaires internationales d'ICC*

**Lundi 9 – jeudi 12 octobre 2006** (3<sup>1/2</sup> jours)

### **Chambre de commerce internationale**

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

### **A qui s'adresse cette formation ?**

- Directeurs juridiques et juristes d'entreprise ayant des activités liées à l'arbitrage commercial international;
- Magistrats;
- Avocats;
- Négociateurs internationaux;
- Toutes personnes impliquées dans le commerce international et les modes de résolution des conflits.

### MCLE Credit



ICC Events est habilité par la **Law Society** et les **Barreaux du Royaume-Uni, de Californie et de New York** à dispenser des formations comptant au titre des « MCLE/CLE Credits » et des « CPD points ».

## ICC SERVICES

### Filiale de la Chambre de commerce internationale

S.A.S. au capital de 305 562 euros R.C.S. Paris B 313 975 237 N° de TVA intracommunautaire FR 45 313 975 237  
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél. +33 1 49 53 29 71 Télécopieur +33 1 49 53 30 30 Courriel [events@iccwbo.org](mailto:events@iccwbo.org) Site internet [www.iccwbo.org/events](http://www.iccwbo.org/events)

N° de déclaration d'activité en cours

**ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL***Etude d'un cas pratique*  
selon le règlement d'arbitrage d'ICC**Objet**

Tenant compte des dernières avancées de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC et conçu pour répondre aux besoins concrets des acteurs du commerce international, cette formation repose essentiellement sur la simulation d'une procédure arbitrale. Elle permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances et leur pratique de cet outil-clé du commerce international, et de mieux appréhender les différences dans les cultures et les pratiques juridiques.

**Méthode de travail**

- Etude d'un cas pratique au sein de groupes de travail limités à une dizaine de personnes. Le cas pratique sera envoyé à l'avance aux participants afin qu'ils puissent l'étudier pour mieux se préparer aux travaux de groupe, et d'identifier les clauses contractuelles en lien avec les faits.
- Exposés techniques et pratiques animés par des experts internationaux de l'arbitrage, parmi lesquels des personnalités ayant participé à l'élaboration et la mise en œuvre du Règlement d'arbitrage d'ICC.
- Echange permanent entre participants et intervenants lors de séances plénières interactives.

1<sup>ère</sup> journée

09h30 – 17h00

**Accueil****MATIN**

- L'arbitrage dans le monde actuel
- Principes généraux de l'arbitrage
- Présentation d'ICC et positionnement de l'arbitrage ICC
- Les services de règlement des différends d'ICC

**APRES-MIDI***Cas pratique : la Demande d'arbitrage*

- Groupes de travail sur la préparation et la rédaction de la Demande d'arbitrage
- Rapport et débat sur les travaux des groupes

2<sup>ème</sup> journée

09h30 – 17h00

*Cas pratique : la Réponse à la Demande***MATIN**

- Groupes de travail sur la préparation et la rédaction de la Réponse à la Demande
- Rapport et débat sur les travaux des groupes

**APRES-MIDI**

- Rôle du Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC avant l'Acte de mission
- Choix et désignation des arbitres
- Approche procédurale : droit civil versus common law

3<sup>ème</sup> journée

09h30 – 17h15

*Cas pratique : l'Acte de mission***MATIN**

- Pouvoirs, devoirs et rôle des arbitres
- Groupes de travail sur la préparation et la rédaction de l'Acte de mission
- Rapport et débat sur les travaux des groupes
- Simulation d'une audience de procédure

**APRES-MIDI**

- Simulation d'une audience arbitrale
- Instruction, témoignages et autres preuves – contre interrogatoire
- Plaidoiries orales

4<sup>ème</sup> journée

09h30 – 13h15

*Cas pratique : la Sentence***MATIN**

- Groupes de travail sur la préparation et la rédaction de la Sentence
- Rapport et débat sur les travaux des groupes
- Rôle du Secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC, de l'Acte de mission à la fin de la procédure
- Exécution des sentences arbitrales – La Convention de New York
- Conclusion

## Langues de travail

Anglais et français avec interprétation simultanée.

## Conditions d'admission des candidats

Pour être admis, les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et/ou du français, et avoir acquis une expérience de la négociation des contrats internationaux.

Pour encourager une participation active de chacun, le nombre de participants est limité à 40 en séance plénière et à 10 personnes en groupe de travail.

Les participants sont tenus d'assister à toutes les séances de travail.

## Contribution aux frais

Pour les membres ICC

■ 1 490 Euros (H.T.)

Pour les non-membres

■ 1 560 Euros (H.T.)

**Enregistrez vous en ligne et économisez 20 Euros ! [www.iccwbo.org/events](http://www.iccwbo.org/events)**

Cette contribution aux frais inclut les documents de travail, la participation aux séances de travail, les déjeuners ainsi que le programme social\*. Les frais de séjour et de voyage ne sont pas compris dans la contribution aux frais. L'organisation du voyage et la réservation des chambres d'hôtel incombent à chaque participant. Une liste d'hôtels peut être mise à votre disposition sur simple demande.

\* *Pour prolonger les échanges, nous vous proposons, à titre facultatif, un dîner le lundi soir, un cocktail le mardi et la visite du Musée du Louvre le mercredi.*

## Frais d'annulation

Seules les annulations formulées par écrit seront prises en considération. Pour toute demande reçue **avant le 8 septembre 2006**, le remboursement de la contribution aux frais se fera sous déduction d'une retenue de 50% pour frais de dossier. Pour toute demande reçue après ce délai, la contribution aux frais restera due en totalité. Dans ce cas, l'inscription pourra être transférée à une autre personne remplissant les conditions d'admission requises, sous réserve de l'accord du responsable d'ICC Events.

**ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL : Etude d'un cas pratique**

Paris, lundi 9 – jeudi 12 octobre 2006

**Enregistrez vous en ligne et économisez 20 Euros ! [www.iccwbo.org/events](http://www.iccwbo.org/events)**

TITRE / NOM / PRENOM	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FONCTION	<input type="text"/>		
NOM DE SOCIETE	<input type="text"/>		
ADRESSE	<input type="text"/>		
VILLE / CODE POSTAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	PAYS <input type="text"/>
TELEPHONE	<input type="text"/>	TELECOPIEUR	<input type="text"/>
COURRIEL	<input type="text"/>		

**Contribution  
aux frais****Montant H.T.** pour:

- résidents hors UE
- résidents dans l'UE avec N° de TVA intracommunautaire

TVA 19,6%

**Membre ICC****Non-membre** **1 490,00 Euros** **1 560,00 Euros**

292,04 Euros

305,76 Euros

**Montant T.T.C.** pour:

- résidents en France
- résidents dans l'UE sans N° de TVA intracommunautaire

N° de TVA intracommunautaire

 **1 782,04 Euros** **1 865,76 Euros****Mode de  
paiement** **Par carte de crédit :** American Express Euro/MasterCard Visa

Numéro de carte .....

Date d'expiration .....

Nom du titulaire .....

 **Par chèque bancaire :** libellé à l'ordre de « ICC SERVICES » avec la mention « S 0622 » et le nom du participant clairement indiqué

Date .....

Signature .....

*Les informations fournies sur cette fiche sont nécessaires à l'enregistrement de votre participation. Elles seront enregistrées dans une base de données à l'usage unique d'ICC. Vous pouvez à tout moment accéder à ces informations et en demander la rectification en contactant ICC Events.***Courriel :** [events@iccwbo.org](mailto:events@iccwbo.org)**Télécopieur :** +33 1 49 53 30 30**Téléphone :** +33 1 49 53 29 71**Courrier:** ICC SERVICES

Département ICC Events

38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

**Comment  
nous joindre**

## Président de l'Institut d'ICC

- **Serge LAZAREFF**  
Avocat à la Cour, France; Président,  
Institut du droit des affaires internationales  
d'ICC

## Président de cette session

- **Gerald H. POINTON**  
Solicitor et Avocat au Barreau de Paris;  
Consultant, Delvolvé Rouche, France;  
Membre du Conseil, Institut du droit des  
affaires internationales d'ICC

## Directeur d' ICC Events

- **Laetitia de MONTALIVET**

## Autres orateurs

- **Andrea CARLEVARIS**  
Avocat, Bonelli Erede Pappalardo, Italie;  
Ancien Conseiller, Cour internationale  
d'arbitrage d'ICC
- **Bertrand DERAIS**  
Avocat Associé, SCP Derains & Associés,  
France
- **Caroline DUCLERCQ**  
Avocat à la Cour, Cabinet Serge Lazareff,  
France
- **Christine LECUYER-THIEFFRY**  
Avocat Associée, Thieffry & Associés,  
France
- **Todd WETMORE**  
Avocat Associé, Shearman & Sterling LLP,  
France

## Autres représentants d'ICC

- **François-Gabriel CEYRAC**  
Directeur, Comités nationaux et membership
- **Katherine GONZÁLEZ ARROCHA**  
Conseiller Senior, Services de règlement  
des différends d'ICC
- **Marily PARALIKA**  
Conseiller Adjoint, Cour internationale  
d'arbitrage d'ICC
- **Mirèze PHILIPPE**  
Conseiller Spécial, Cour internationale  
d'arbitrage d'ICC

 **SERVICES**

**Filiale de la Chambre de commerce internationale**

S.A.S. au capital de 305 562 euros R.C.S. Paris B 313 975 237 N° de TVA intracommunautaire FR 45 313 975 237  
38, Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél. +33 1 49 53 29 71 Télécopieur +33 1 49 53 30 30 Courriel [events@iccwbo.org](mailto:events@iccwbo.org) Site internet [www.iccwbo.org/events](http://www.iccwbo.org/events)